

Commerce extérieur - T2 2021

Au deuxième trimestre 2021, la valeur des importations civiles augmente de 32 % et celle des exportations locales est quatre fois plus élevée qu'au deuxième trimestre 2020. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations civiles croît de 13 % et celle des exportations locales double en 2021 par rapport à 2020.

L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française et la fermeture de ses frontières à l'international, entre fin mars et fin juin 2020, ont impacté la valeur des importations et encore plus celle des exportations.

La valeur des importations civiles en hausse

Au second trimestre 2021, la valeur des importations civiles progresse de 32 %, hausse due essentiellement aux biens d'entreprise. Sur cette période en 2021, un avion et des bateaux sont importés pour un montant total de 3,5 milliards de F.CFP. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations civiles augmente de 13 %. Hors importations d'avion et bateaux, la valeur des importations civiles croît de 23 % sur le trimestre et de 9 % en cumul depuis le début de l'année.

Au deuxième trimestre 2021, la valeur des importations à destination des entreprises augmente de 48 %, en lien avec la hausse de 74 % des biens d'équipement par rapport au deuxième trimestre 2020. Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations à destination des entreprises croît de 26 %, tirée par les biens intermédiaires (+ 28 %). Celle des biens d'équipement progresse de 23 %. Parmi les importations de biens intermédiaires, les importations de ciments hydrauliques sont en hausse de 27 % en valeur et 52 % en volume. Au premier semestre 2021, la valeur des importations des biens d'équipement progresse de 33 % et de 10 % hors importations exceptionnelles. Les importations de biens intermédiaires augmentent de 18 % en valeur et de 37 % en volume.

La valeur des importations à destination des ménages croît de 18 % relativement au second trimestre 2020. Cette hausse est due aux importations de biens de consommation et des produits automobiles. Les valeurs de ces dernières progressent respectivement de 32 % et 64 %. La valeur des importations des industries agroalimentaires diminue de 2 % et celle des produits agricoles, sylvicoles et piscicoles est stable. En cumul depuis janvier, la valeur des importations à destination des ménages augmente de 7 %.

Au deuxième trimestre 2021, les importations de produits pétroliers sont en hausse de 36 % en valeur et de 21 % en volume. Sur le premier semestre, elles baissent de 4 % en valeur et augmentent de 9 % en volume.

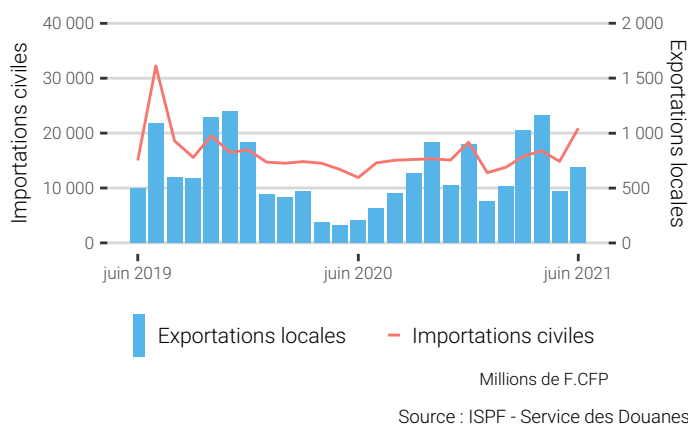
Les exportations locales augmentent fortement

En 2021, sur le deuxième trimestre, la valeur des exportations locales est quatre fois plus élevée qu'au deuxième trimestre 2020 et

elle est le double en cumul par rapport au premier semestre 2020. Cette forte hausse est due à l'envol des exportations de perles de culture brutes.

Le rétablissement de la perception du « droit Spécifique sur les perles exportées » (DSPE) en mai 2021, les effets de l'épidémie de COVID-19 et la fermeture des frontières de la Polynésie française à l'international entre fin mars et fin juin 2020, ont impacté les exportations de perles de culture brutes. Ainsi leur valeur passe de 1 million de F.CFP à 1,3 milliard de F.CFP entre les deuxièmes trimestres 2020 et 2021, et de 440 millions de F.CFP à 2,5 milliards de F.CFP entre les premiers semestres 2020 et 2021.

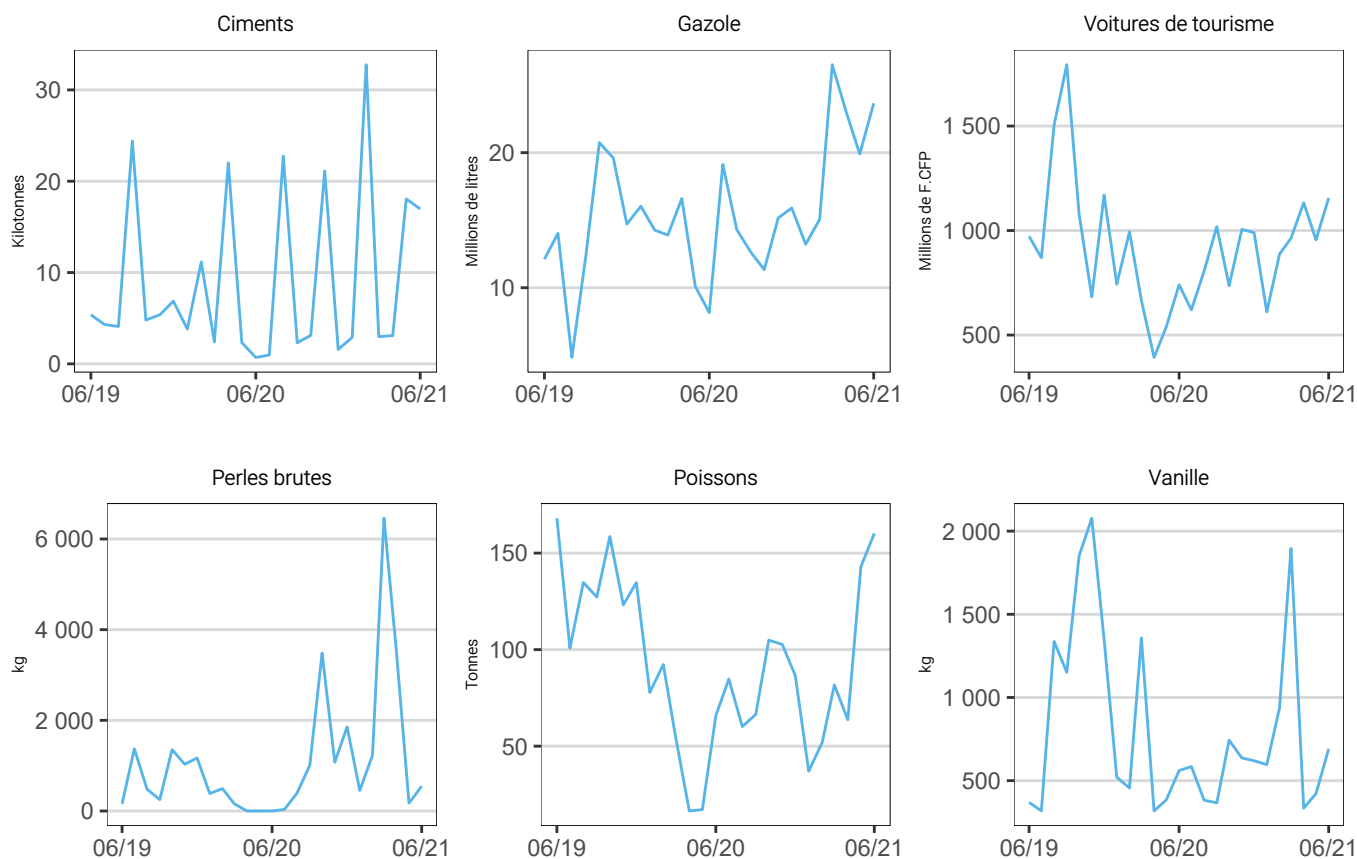
Fig. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales



De même les exportations, en valeur et en volume, de poissons, monoi et nacres augmentent fortement entre les seconds trimestres 2020 et 2021. Le prix au kilogramme de poissons augmente de 18 % pour atteindre 1 180 F.CFP. A contrario, les prix au kilogramme du monoi et des nacres diminuent respectivement de 57 % et 26 %. En cumul, les valeurs des exportations de poissons, monoi et nacres progressent respectivement de 82 %, 33 % et 5 %.

Entre les deuxièmes trimestres 2020 et 2021, la valeur de la vanille décroît de 23 % pour un prix au kilogramme de 43 000 F.CFP (- 33 %). Sur le premier semestre, les exportations de vanille diminuent de 1 % en valeur et augmentent de 36 % en volume.

Fig. 2. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : ISPF - Service des Douanes

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

	2eme trimestre			Cumul depuis janvier		
	2020	2021	Variation	2020	2021	Variation
Unité :	millions de F.CFP		%	millions de F.CFP		%
Importations civiles (CAF)	39 801	52 535	32,0	83 835	94 822	13,1
Entreprises	15 947	23 607	48,0	33 282	41 600	25,0
Biens d'équipements	6 916	12 019	73,8	14 906	19 895	33,5
Biens intermédiaires	9 031	11 589	28,3	18 376	21 705	18,1
Ménages	19 809	23 439	18,3	41 071	44 136	7,5
Produits agricoles	694	693	-0,1	1 489	1 449	-2,7
Produits des IAA *	10 070	9 883	-1,9	19 953	19 314	-3,2
Biens de consommation **	6 248	8 275	32,4	13 102	15 229	16,2
Produits automobiles	2 797	4 588	64,0	6 527	8 143	24,8
Produits pétroliers	4 045	5 489	35,7	9 482	9 086	-4,2
Exportations locales (FAB)	550	2 325	322,8	1 875	4 242	126,2
Produits perliers *	2	1 324	59 725,0	453	2 522	456,4
dont perles brutes	1	1 308	116 578,3	440	2 486	464,4
Poissons, crustacés...	99	432	335,2	331	603	81,9
Noni	138	142	2,8	264	260	-1,7
Huile de coprah	122	137	12,4	210	228	8,9
Vanille	81	62	-22,7	220	217	-1,4
Monoï	21	60	186,5	90	120	32,8
Nacres	20	49	144,7	90	95	5,3
Autres produits	67	118	76,5	216	197	-8,7

* produits des industries agroalimentaires

** produits de consommation non alimentaire

Source : ISPF - Service des Douanes

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipements et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire ; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1270
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Août 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

